

**N°17-09-101**

L'an deux mil dix-sept, le mardi 26 septembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 15 septembre 2017.

**Présents :**

Mesdames CARVALHO H. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. (reçoit pouvoir de ML BERQUEZ) ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BEAUBOIS B. (reçoit pouvoir de D. FOURNIER) ;

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. (reçoit pouvoir de GA FRANQUE) ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; COLIN O. ; SENECAT D. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; CHARLEMAGNE V. ; ANDRIEU J. ; CLABAUT A. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; EVRARD B. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. (reçoit pouvoir de D. BEE)

**Absents excusés :**

Madame BERQUEZ M.L. (donne pouvoir à J. DELRUE) ; BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)  
Messieurs LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. (donne pouvoir à J. BOUFFART) ; CROQUELOIS J.M. ; DUFOUR O. ; FOURNIER D. (donne pouvoir à B. BEAUBOIS) ; GALLET J.M. ; BEE D. (donne pouvoir à G. WYCKAERT)

**Absents :**

Madame POURCHEL I.  
Messieurs GARENAUX M.

Madame Françoise DEGREMONT est élue secrétaire.

**OBJET : RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS – CREATION D'UN POSTE D'AGENT SOCIAL  
A TEMPS COMPLET**

**Rapporteur : Hélène CARVALHO**

Le Relais d'assistants Maternels, créé en 2012 et bénéficiant d'une labellisation par la CAF, arrive à échéance le 31 décembre 2017.

Afin de continuer à bénéficier de cette labellisation et des financements s'y afférant, et pour respecter les critères imposés par la CAF, à savoir 1 agent pour 70 assistants maternels, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un 3<sup>ème</sup> agent, au grade d'agent social.

Les missions confiées sont les suivantes :

- Animer un lieu où parents, enfants et assistants maternels se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux,

maternels,

- Organiser un lieu d'informations et d'accès aux droits pour les parents et les assistants

- Exercer un rôle de médiation,
- Contribuer à la promotion et à la professionnalisation des assistants maternels,
- Participer à l'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Formations requises :

- Assistant de service social
- Educateur spécialisé ou de jeunes enfants
- Conseiller en économie sociale et familiale
- Infirmière
- Puéricultrice
- animateur socio-culturel
- Psychomotricien
- Psychologue

Compétences requises :

- Bonne aptitude relationnelle
- Connaissance des techniques d'animations auprès des adultes et des enfants
- Connaissance de l'activité d'assistant maternel et du cadre législatif
- Aptitude à l'écoute, à la négociation
- Bonne utilisation des outils informatiques
- Connaissance du développement de l'enfant
- Connaissance des différents modes de garde.
- Capacité à assurer une fonction de médiation

- Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,
- **DECIDE** la création d'un poste **d'agent social**, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018, à temps

complet,

- **AUTORISE** le Président à le nommer par arrêté,
- **ADOpte** la modification du tableau des emplois ainsi proposée (voir tableau joint).

Pour extrait conforme.

Le Président,

